

plus de régler les importants problèmes de priorités nationales, un témoignage indépendant sur le sujet aidera réellement le Canada dans les négociations internationales en vue d'une convention sur le réchauffement de la planète.

Réponse :

- En 1990, le World Resources Institute a publié l'information selon laquelle les fuites de méthane dans les pipelines au Canada représenteraient près de 16 p. cent du total de la production du gaz naturel.
- Au cours d'un atelier tenu l'an dernier avec des représentants américains, un consensus a été atteint selon lequel, au Canada et aux États-Unis, les fuites de méthane dans les pipelines de transport et de distribution sont inférieures à 0,5 p. cent. L'Institut s'est récemment rétracté et convient que les fuites sont inférieures à 0,5 p. cent.
- Une vérification approfondie des émissions de méthane provenant du transport et de la distribution du gaz naturel sera entreprise dans le cadre d'un travail conjoint entre Environnement Canada et Énergie, Mines et Ressources sur les inventaires des émissions des gaz à effet de serre.

RECOMMANDATION 10 (paragraphe 4.18)

Étant donné que les émissions de gaz carbonique (CO₂) d'origine anthropique contribuent le plus à hausser la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère et que ces émissions découlent avant tout de la consommation humaine d'énergie, le Comité croit que la politique énergétique canadienne doit avoir comme objectif immédiat d'économiser l'énergie et d'en tirer un meilleur parti. Le besoin de remplacer les combustibles à haute teneur en carbone par d'autres et de mettre sur le marché des techniques permettant de consommer des combustibles au carbone en causant moins de pollution va de pair avec l'amélioration du rendement énergétique.

Réponse :

- Les objectifs de la politique énergétique canadienne sont variés et de portée étendue. Entre autres, ils visent à faire en sorte que les consommateurs et l'industrie canadiens prennent des décisions en toute connaissance de cause en matière d'énergie et utilisent et produisent ainsi l'énergie de façon écologiquement responsable. En conséquence des préoccupations à l'égard du changement climatique et d'autres phénomènes où énergie et environnement sont liés, la mise en oeuvre de cet objectif est axée sur la conservation et sur une meilleure utilisation de l'énergie.
- La Stratégie d'action nationale sur le réchauffement de la planète et nombre des initiatives découlant du Plan vert du Canada présentent des exemples de ce parti pris. L'adoption d'une *Loi nationale sur l'efficacité énergétique et les énergies de remplacement*, par exemple, devrait entraîner des améliorations notables au chapitre de l'efficacité énergétique au niveau de l'utilisation finale. L'établissement de nouveaux objectifs d'efficacité des combustibles devrait améliorer de façon notable le